

Bienvenue au
MICROPROGRAMME EN
GESTION DE LA
QUALITÉ DE VIE AU
TRAVAIL !

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal

et du monde.

Au programme ce soir...

- QUI?
- QUOI?
- COMMENT?
- POURQUOI?

Personnes ressources du programme



RESPONSABLE DE PROGRAMME

**ABDELLATIF
LEMSSAOUI**

Téléphone : 514-343-6111 poste 2924

Courriel : qvt-responsable@fep.umontreal.ca

- Conseil auprès des étudiant·es
- Cheminement dans le programme
- Baccalauréat par cumul de certificats
- Difficultés et Plaintes

TCTB

Marjorie Dupey

Courriel : qvt-secr@umontreal.ca

Contact avec les chargés de cours

- Demande d'absence à une évaluation
- Demande de délai de remise des travaux
- Demande de révision de notes

TGDE

LYNDA LALONDE

Courriel : qvt-tgde@fep.umontreal.ca

**Contact avec les étudiants
(Centre étudiant)**

Admission

- Application des critères d'admission
- Changement de programme

Inscription et Informations

- Annulation
- Abandon
- Modification du choix de cours
- Relevés de notes

Charge de travail

- Un cours universitaire, c'est :
 - 45 heures d'activités d'enseignement en classe
 - 3 heures par semaine, sur 15 semaines (généralement)
 - 90 heures de travail personnel
- Le microprogramme s'effectue généralement à temps partiel. À temps plein, vous devez l'échelonner sur 2 trimestres.
- Les cours peuvent être offerts selon l'une des trois modalités suivantes:
 - En présentiel
 - En ligne, mode synchrone
 - En ligne mode asynchrone

Conseils pour les choix de cours

- Vous devez absolument choisir au moins un cours lors de votre trimestre d'admission sans quoi votre dossier se fermera.
- Il est important de bien planifier votre cheminement, puisque les cours ne sont pas nécessairement offerts à tous les trimestres.
- Il est fortement recommandé de débiter par le cours REI1610G Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices

Structure du programme

Bloc A :
3 cours obligatoires

+

Bloc B :
2 cours optionnels

Total = 5 cours

Structure du programme

Bloc A : obligatoire (9 crédits)

- REI1610G Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices
En ligne asynchrone A23 H24
- SPU2310G Promotion de la santé en milieu de travail
En ligne synchrone A23
- SST2310D Santé psychologique et mieux-être au travail (REI1610G ou SST1010)
En ligne asynchrone A23 H24

Bloc B : option (6 crédits)

- ASA2350G Leadership et influence **En ligne synchrone A23**
- NUT1970 Activité physique, nutrition et santé **Présentiel A23**
- PSY1045 Motivation et émotion **Présentiel A23**
- REI1240G Gestion des ressources humaines **En ligne synchrone A23 H24**
- SPU2300G Promotion et éducation de la santé **En ligne synchrone H24**
- SST3340 Leadership et culture en SST **(REI1610G ou SST1010) En ligne synchrone A23**
- ASA3620G Mobiliser et gérer une équipe de travail

Tableau comparatif – Centre étudiant vs. Studium

CENTRE ÉTUDIANT	STUDIUM
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi d'une admission (suivi de la demande d'admission, offre d'admission). - Consulter la liste de tâches, des documents à fournir. - Téléverser les documents demandés. - Effectuer des recherches (un horaire, un cours). - S'inscrire à des cours (ajout, annulation ou abandon de cours). - Suivre ses finances (relevé de compte, reçu d'impôt, exonération des droits). - Identifier et remplir le formulaire de demande nécessaire - Modifier ses coordonnées personnelles. - Consulter ses notes FINALES 	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder aux cours après inscription (donc avoir accès au plan de cours) - Étudier à l'aide d'activités et de ressources - Communiquer avec mon enseignant-e ou mes collègues de classe - Faire un test en ligne - Remettre un devoir - Consulter son carnet de notes et évaluations des apprentissages

Tâches



Aucune tâche courante

Vos formulaires



Centre Étudiant



Sélection formulaire à remplir



Demande de report d'admission Hiver 2023 (CSUP uniquement)

CHE_Changement_Spécialisation

Demande de changement de spécialisation (1CYC, CSUP)

CHE_Abandon_programme

Demande d'abandon de programme (1CYC, CSUP)

CHE_Reprise_cours_réussi

Demande de reprise de cours réussi (1CYC)

CHE_Transfert

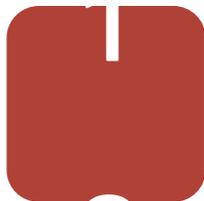
Demande de transfert de cours (1CYC, CSUP)

CHE_Équivalence_exemption

Demande d'équivalence ou d'exemption en vue de la reconnaissance de formation uniquement (1CYC, CSUP)

Structure du certificat d'études individualisés

Certificat d'études individualisées ès arts ou ès sciences – 30 crédits

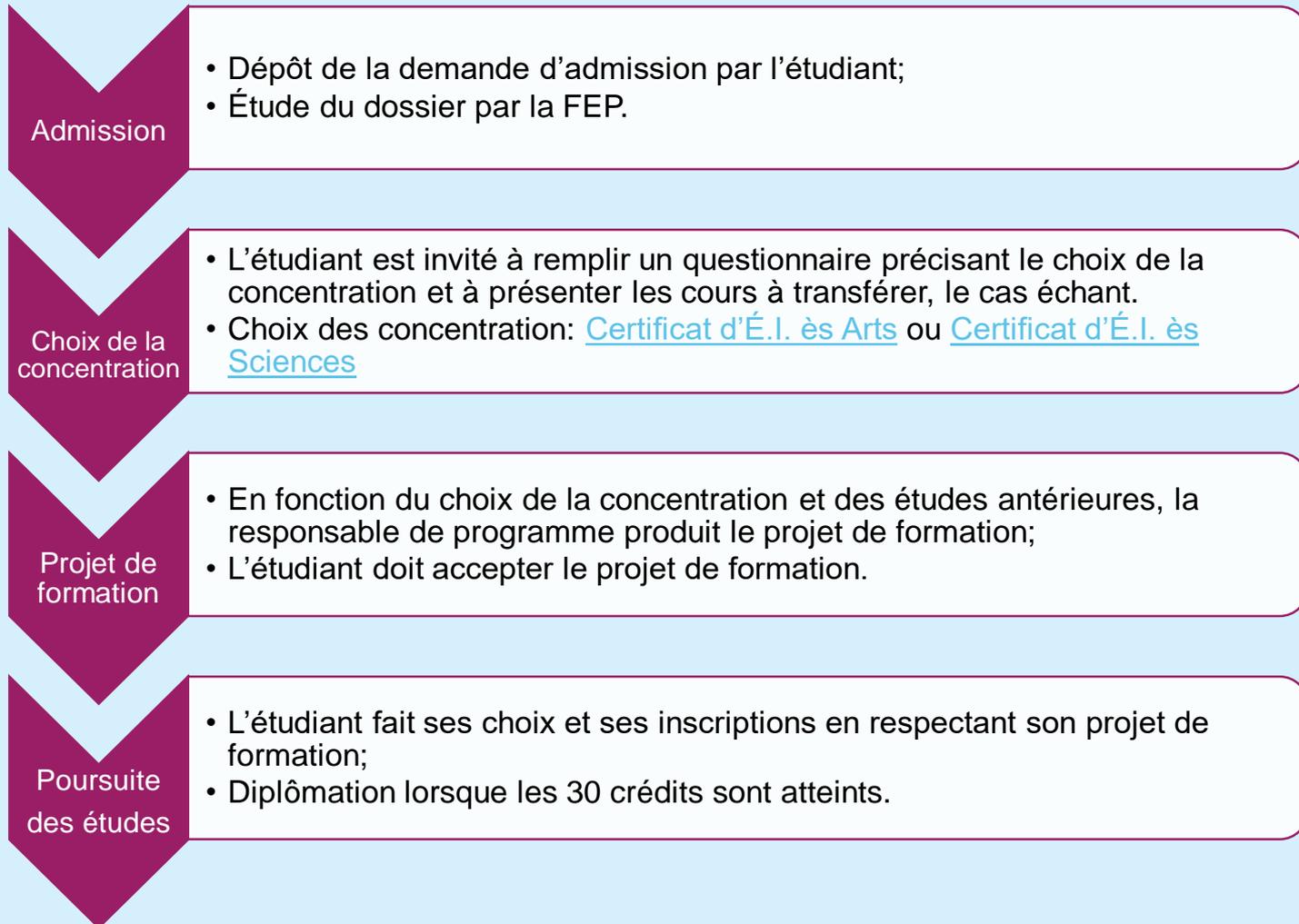


Concentration (ou module) structurée
15 crédits, sauf exceptions



Cours complémentaires entièrement au choix
15 crédits, sauf exceptions

Processus des Études individualisées



Règles pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul

- Au minimum 30 crédits de l'Université de Montréal
- De plus, au minimum 15 autres crédits de l'Université de Montréal, des HEC ou de l'École Polytechnique
- Réussite des programmes dont les cours combinés totalisent au moins 90 crédits différents. **Attention aux doublons !**
- Le délai entre l'octroi du premier diplôme et l'octroi du dernier diplôme ne peut dépasser 10 ans
- Délai maximum de 24 mois après la date d'octroi du dernier diplôme pour faire la demande de baccalauréat

<https://admission.umontreal.ca/baccalaureat-par-cumul/>

Autorisation d'études hors établissement (hors UdeM)

Instructions :

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

Créer son compte au BCI :

<https://mobilite-cours.crepuq.qc.ca/4DSTATIC/FRAccueil.html>

RESSOURCES ADMINISTRATIVES

<http://www.etudes.umontreal.ca/>

CENTRE ÉTUDIANT et Guichet Synchro : 514-343 7212

(choix de cours, annulation de cours, horaire des cours, salles de cours)

<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>

Adresse COURRIEL et demande d'UNIP : 514-343 7288

(de 8h à 17h). Adresse Université de Montréal **obligatoire**

STUDIUM : <https://studium.umontreal.ca/>

Droits de scolarité : 514-343 6915

(factures)

Bureau du registraire : 514-343 5734

(documents **officiels**)

Règlement des études de premier cycle :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Merci et belle session !

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal
et du monde.

